

DIMANCHE 21 MARS 2010

100
Coupe-Vent**
au tirage au
sort

16^{ème}

Semi-Marathon de Brière
QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

et course populaire de 7.3 Km

Chronométrage à puces



Inscriptions et retraits des dossards possibles :

Vendredi 19 Mars Magasin **RUNNING NANTES** de 10h00 à 19 h00

Samedi 20 Mars Salle Espace du Marais de 14h30 à 18h00 à St André

Le Samedi 20 Mars 2010

Galopades enfants à 14h30

Classes du CP au CM2 (3 courses)



** Uniquement pour le semi-marathon - Tirage pendant la course

Préambule

" Le semi-marathon de Brière "

Est organisé par l'ESCO 44 , section de ST ANDRE DES EAUX

Article 1

La 16^{ème} édition du semi-marathon de Brière est organisée le dimanche 21 mars 2010.

Article 2

Le parcours de 21,1 km a été mesuré par un officiel de la FFA et est conforme aux dispositions réglementaires des courses hors stades.

Article 3

Ces courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés à partir de junior pour le semi-marathon et de cadet pour le 7 km. Tout athlète licencié FFA devra fournir une photocopie de sa licence pour l'année en cours. Les licenciés non FFA et les non- licenciés devront fournir un certificat médical (ou une photocopie) de non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an à la date de la course. Ce certificat est conservé par l'organisation. Il est expressément rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Les galopades sont réservées aux classes de:

CP , CE1/CE2 , CM1/CM2

Article 4

Tout accompagnateur , notamment à bicyclette , en roller ,avec un engin motorisé est interdit sur le parcours. Les poussettes sont également interdites.

Article 5

Une assistance médicale sera assurée par un organisme de secourisme.

Article 6

Les organisateurs sont couverts par une assurances de responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées liées à leur licence. Il incombe aux autres participant de s'assurer personnellement.

Article 7

Le chronométrage sera effectué avec un système à puces. Chaque concurrent se verra remettre une puce électronique qui sera initialisé au moment du départ. La puce sera récupérée à la fin de l'épreuve. Toute puce perdue ou non rendue sera facturée 15 €..

« NOUVEAU »

Impression de votre diplôme

sur www.esco44.net

à partir du 22 mars 2010



BAR

SANDWICHES

Article 8

Le droit d'inscription jusqu'au mercredi 17 au soir est de :

Licenciés : 6 € pour le 7 km

10 € pour le 21,1 km

Non-licenciés : 8 € pour le 7 km

12 € pour le 21,1 km

A partir du jeudi 18 et sur place ... + 2 €

Galopades gratuites

Article 9

Retrait des dossards :

.Vendredi 19 Mars de 10 h à 19 h

« RUNNING NANTES » 5 rue des trois croissants

Tel : 02.40.12.00.21

. Samedi 20 Mars de 14 h à 18 h

et Dimanche 21 Mars à partir de 8 h 30

Salle espace du marais ST ANDRE DES EAUX

Le dossard sera fixé sur l'avant du maillot de façon lisible

Article 10

Horaires de départ des courses :

-10 h 00 pour le 7 km

-10 h 15 pour le 21,1 km

Article 11

Un classement unique par catégorie d'âge sera affiché. Pas de classement pour les galopades

Les résultats seront disponible sur le site

« Course 44.free.fr »(sauf galopades)

Article 12- Récompenses

21.1 km : Coupes et médailles aux 3 premiers hommes et femmes des catégories juniors à vétérans 4

Une Prime aux records battus 150 € homme 1h07mn55s

150 € femme 1h20mn24s

Maillot respirant à chaque arrivant

Prime aux vainqueurs du semi-marathon

Offertes par le Crédit Agricole

Hommes: 1er 80 € Femmes : 1er 80 €

2eme 50 € 2eme 50 €

3eme 30 € 3eme 30 €

7.3 km : Coupes et médailles aux 3 premiers hommes et femmes.

1 maillot coton à chaque arrivant de la course populaire.

Galopades : Lot à tous les participants

Présence d'une cellule antidopage

Officielle FFA

Avec Jean Paul MEHAT

Délégué fédéral



BULLETIN D'INSCRIPTION

DIMANCHE 21 MARS 2010



Inscription en ligne possible sur « www.esco44.net »

16^{ème} SEMI MARATHON DE BRIERE

DEPARTS ET ARRIVEES

SALLE ESPACE DU MARAIS

Tarifs Semi-marathon : Licenciés FFA : 10 € jusqu'au mercredi 17 au soir
 Non-licenciés FFA : 12 € jusqu'au mercredi 17 au soir
 Tarifs course populaire 7 km : Licenciés FFA : 6 € jusqu'au mercredi 17 au soir
 Non-licenciés FFA : 8 € jusqu'au mercredi 17 au soir

Tarifs galopades : gratuites

Inscription après le 17 mars et sur place + 2 €

Obligations: **Licenciés FFA** : N° de licence et photocopie de la licence

Licenciés non FFA : Non-licenciés : certificat médical récent (**non rendu**)

Date limite d'inscription par Internet et courrier : le mercredi 17 à 18 h 00

Bulletin à retourner à : Mr Stéphane GUEZO

17 RUE DES IRIS 44117 ST ANDRE DES EAUX

NOUVEAU N°

Tel : 06.38.16.85.19

E-mail : stephane.guezo@wanadoo.fr

Avec les justificatifs et le règlement par chèque à l'ordre de: « ESCO 44 ST ANDRE DES EAUX »

Inscriptions galopades gratuites par les écoles, club ou par tel: 06.38.16.85.19

Je désire participer aux : 21,1 km hommes 21,1 km femmes
 7 km hommes 7 km femmes

LICENCIES FFA (photocopie de la licence en cours)

N° de licence FFA.....Club FFA.....

N° de club.....Département.....

LICENCIES NON FFA (certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an et sera conservé par l'organisateur)

AUCUNE LICENCE(certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an et sera conservé par l'organisateur)

NOM.....PRENOM.....ANNEE NAISSANCE.....